

Arrivé le

20 NOV. 2015

D.D.T.M. 40

**BILAN MISE À DISPOSITION DU PUBLIC  
POUR DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT  
NOUVELLE STATION JOUANAS**

**Mairie**

Je soussignée, Geneviève DARRIEUSSECQ, Maire de Mont-de-Marsan, certifie qu'en application des articles L. 122-1-1 et R.122-11 du code de l'environnement, un dossier de demande d'autorisation de défrichement déposé par la Commune de MONT DE MARSAN pour la REGIE MUNICIPALE DES EAUX DE MONT DE MARSAN a été mis à la disposition du public.

Le bilan de cette mise à disposition est le suivant :

- x dates de mise à disposition du public : du 19/10/2015 au 02/11/2015 inclus
- x lieux de mise à disposition du public :
  - o Mairie de Mont-de-Marsan, Préfecture des Landes,
  - \* Régie municipale des eaux et d'assainissement.
- x nombre de personne ayant consulté le dossier : 3.
- x Aucune observation sur le registre.

Mont-de-Marsan, le jeudi 19 novembre 2015

Geneviève DARRIEUSSECQ,  
Maire de Mont-de-Marsan,  
Conseillère départementale.

